

Séance
extraordi-
naire du 16
décembre
2013 à
20h15

**PROVINCE DE QUÉBEC
VILLE DE MONT-JOLI**

**PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE EXTRAORDINAIRE DU SEIZIÈME (16^e)
JOUR DU MOIS DE DÉCEMBRE DEUX MIL TREIZE (2013) À COMPTER DE
20H15 À LA SALLE DU CONSEIL SITUÉE AU 40 HÔTEL-DE-VILLE À
MONT-JOLI.**

Sont présents :

Mme Danielle Doyer, mairesse
M. Stéphane Dupont, conseiller du district 1
M. Normand Gagnon, conseiller du district 2
M. Georges Jalbert, conseiller du district 3
M. Jean-Pierre Labonté, conseiller du district 4
M. Claude Bélanger, conseiller du district 5
M. Denis Dubé, conseiller du district 6

Six (6) contribuables assistent à la séance alors que trois (3) membres du personnel-cadre de la Ville, soient madame Nancy Proulx, coordonnatrice aux communications et à l'animation culturelle et communautaire et de messieurs Joël Harrisson, directeur général et greffier ainsi que Steve Corneau, directeur des finances et trésorier y prennent part.

Sont également présents, messieurs Roger Boudreau, du Journal L'Avantage, Marc Després et Stéphane Gagné, de la Télévision de La Mitis ainsi que madame Sonia Lévesque, du journal L'Information.

13.12.650

**OUVERTURE DE LA SÉANCE PAR MADAME LA MAIRESSE ET
CONSTATATION DE LA SIGNIFICATION DE L'AVIS DE CONVOCATION.**

Madame la mairesse, Danielle Doyer, préside la séance et les personnes présentes reconnaissent avoir été convoquées selon les dispositions de la Loi. Le Directeur général et greffier rédige le procès-verbal. Tous forment le corps complet du conseil municipal.

13.12.651

LECTURE ET APPROBATION DE L'ORDRE DU JOUR

Tous les membres du conseil ayant reçu l'ordre du jour, il est proposé par le conseiller Jean-Pierre Labonté appuyé par le conseiller Claude Bélanger et résolu à l'unanimité de l'adopter comme suit :

MOMENT DE RÉFLEXION

1. Ouverture de la séance par Madame la Mairesse et constatation de la signification de l'avis de convocation.
2. Lecture et approbation de l'ordre du jour.
3. Présentation et adoption des prévisions budgétaires 2014.
4. Adoption du règlement 2013-1306 ayant pour objet d'adopter les prévisions budgétaires et fixant le taux de taxation et de tarification des services municipaux pour l'année financière 2014.
5. Période de questions.
6. Clôture et levée de l'assemblée.

Madame la mairesse présente le budget 2014 de la Ville de Mont-Joli.

LE BUDGET 2014 :

LA CONTINUITÉ DANS LE DÉVELOPPEMENT SAGE ET RÉFLÉCHI

Les membres du conseil que j'ai l'honneur de présider ont élaboré le budget de l'exercice financier 2014 de la Ville de Mont-Joli. Partout au Québec, les finances des administrations municipales subissent de fortes pressions en raison de changements aux règles comptables qui s'appliqueront au remboursement de la TVQ dû à l'entente d'harmonisation entre les gouvernements fédéral et provincial. Concrètement, cela signifie que les municipalités ne recevront plus un montant fixé à partir d'une formule préétablie, mais qu'elles seront remboursées en fonction des sommes effectivement payées. Dans le cas de la Ville de Mont-Joli cela se traduit par un manque de liquidité d'environ 200 000\$. Les élus municipaux ont fait de grands efforts afin d'éviter que les contribuables aient à absorber une grande majorité de cette carence budgétaire.

Le budget de Mont-Joli atteint donc 11 065 585 \$ pour l'exercice financier 2014, en hausse de 0,21 %. Un montant de 200 000 \$ a été puisé du surplus et affecté au budget. La diminution d'une dépense retient l'attention soit la facture de la Sécurité publique pour les services de la Sûreté du Québec qui passe de 703 000 \$ à 677 000 \$, une baisse de 3,6 %. La dette de la Ville est de 11,5 M\$ ce qui représente une baisse de 500 000 \$. Le programme de crédit de taxes foncières applicable aux nouvelles constructions, tant domiciliaires que commerciales, s'est avéré efficace et continue de l'être.

Les tarifs d'aqueduc à 208 \$, d'égouts à 104 \$ demeurent les mêmes pour une 5e année consécutive. Par contre, les tarifs de cueillette, transport et tri des matières résiduelles et recyclables passent de 186 \$ à 190 \$ puisque le transport et l'enfouissement de celles-ci vers le site de Saint-Étienne-des-Grès est plus dispendieux. En fait, il s'agit de 30\$/tonne de plus pour l'année 2014.

J'aimerais souligner que les projets majeurs de consolidation des infrastructures d'eau potable seront terminés au printemps 2014 soient la mise aux normes de l'usine de filtration ainsi que le remplacement du réservoir.

Du côté de l'aménagement, de l'urbanisme et du développement, le projet de réfection du Château Landry (intérieur et extérieur) se poursuivra et nous prévoyons qu'il sera terminé à l'automne 2014. Le service des loisirs est déjà à la préparation d'activités culturelles, en collaboration avec le CLAC afin de faire de ce bijou patrimonial, un lieu rassembleur et animé pour la population.

Notre objectif demeure le développement de Mont-Joli afin de créer de la richesse pour mieux partager l'assiette fiscale. Nous recherchons également l'amélioration de la qualité de vie des résidents et le respect de leur capacité de payer. Les programmes de réfection des façades pour les immeubles du centre-ville de même que les efforts déployés pour l'obtention d'une certification 4 As contribuent à l'amélioration constante de ce milieu de vie dont nous sommes si fiers. La conjugaison de ces éléments s'avère un exercice difficile, mais nécessaire.

Nous sommes à la fois honorés et fiers de servir les Mont-Joliennes et les Mont-Joliens. Le budget que je dévoile aujourd'hui est le résultat de compromis, de choix parfois déchirants et de rigueur dans la gestion des deniers publics. Je remercie les conseillers et les membres du personnel de leur bonne collaboration.

13.12.652

PRÉSENTATION ET ADOPTION DES PRÉVISIONS BUDGÉTAIRES 2014

Il est proposé par le conseiller Claude Bélanger appuyé par le conseiller Jean-Pierre Labonté et résolu à l'unanimité que le conseil municipal adopte les prévisions budgétaires 2014 et celles-ci se présentent ainsi :

ACTIVITÉS FINANCIERES

Revenus

Taxes	7 463 485
Paiement tenant lieu de taxes	2 104 600
Autres revenus de sources locales	1 006 125
Transferts	491 375
TOTAL DES REVENUS	<u>11 065 585 \$</u>

Dépenses de fonctionnement

Administration générale	1 551 737
Sécurité publique	1 272 639
Transport	2 134 886
Hygiène du milieu	2 242 763
Santé et bien-être	69 500
Aménagement, urbanisme et développement	667 027
Loisirs et culture	1 781 213
Frais de financement	480 240

TOTAL DES DÉPENSES DE FONCTIONNEMENT 10 200 005 \$

Autres activités financières

Remboursement de la dette à long terme	965 175
--	---------

TOTAL DES AUTRES ACTIVITES FINANCIERES 965 175\$

Affectations et autres

Activités d'investissement	-140 740
Surplus accumulé affecté	325 335
Virement au fonds de roulement	-85 000

TOTAL DES AFFECTATIONS 99 595\$

**TOTAL DES DÉPENSES DE FONCTIONNEMENT,
DES AUTRES ACTIVITÉS FINANCIÈRES MOINS
LES AFFECTATIONS** **11 065 585 \$**

ACTIVITÉS D'INVESTISSEMENT

Sources de financement

Transferts conditionnels	720 000
Taxes	117 400
Fonds de roulement	275 200
Emprunt	450 000

TOTAL **1 562 600 \$**

Dépenses d'investissement

Administration générale	20 000
Sécurité publique	370 400
Transport	213 500
Hygiène du milieu	820 000
Loisirs et culture	119 700

TOTAL **1 562 600 \$**

13.12.653

ADOPTION DU RÈGLEMENT 2013-1306 ADOPTANT LES PRÉVISIONS BUDGÉTAIRES ET FIXANT LES TAUX DE TAXATION ET DE TARIFICATION DES SERVICES MUNICIPAUX POUR L'ANNÉE FINANCIÈRE 2014

Il est proposé par le conseiller Georges Jalbert appuyé par le conseiller Stéphane Dupont et résolu à l'unanimité que le conseil municipal adopte le règlement 2013-1306 établissant les prévisions budgétaires et fixant le taux de taxation et de tarification des services municipaux pour l'année financière 2014 à la Ville de Mont-Joli dont dispense de lecture a été donnée lors de la présentation de l'avis de motion du 2 décembre 2013.

13.12.654

PÉRIODE DE QUESTIONS

Monsieur Jean Bélanger félicite les membres du conseil pour le budget raisonnable adopté sans trop couper dans les services.

Madame Doyer remercie monsieur Bélanger et explique brièvement le contexte dans lequel ce budget a été adopté.

VŒUX DE NOËL ET DU JOUR DE L'AN

Au nom de mes collègues du conseil de même qu'en celui de chacun des membres de l'équipe de direction et du personnel de la Ville, je désire offrir à la population de Mont-Joli nos meilleurs vœux de santé, de sérénité et de bonheur à l'occasion de Noël et du Nouvel An.

Que la pause du temps des Fêtes nous permette de goûter à nouveau les petits plaisirs de la vie en compagnie de nos proches, et ce, sans oublier celles et ceux dont la situation demeure plus difficile.

Joyeux Noël et Bonne Année!

13.12.655

CLÔTURE ET LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE

L'ordre du jour étant épuisé à 8 h 30, il est proposé par le conseiller Denis Dubé appuyé par le conseiller Claude Bélanger et résolu à l'unanimité de lever la présente séance.

Danielle Doyer
Mairesse

Joël Harrisson
Greffier